



PARLEMENT | PARLIAMENT
CANADA

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

BILI • NUMÉRO 004 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 14 juin 2018

—
Coprésidents

M. Gagan Sikand
L'honorable Lucie Moncion

Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Le jeudi 14 juin 2018

• (1200)

[Français]

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion (sénatrice, Ontario, GSI)): Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue.

Vous avez reçu l'ordre du jour. Nous rencontrons aujourd'hui Mme Heather Lank, candidate au poste de bibliothécaire parlementaire.

Pour l'instant, il y a huit personnes qui souhaitent intervenir. Ordinairement, le temps alloué est de cinq minutes par intervenant. S'il advient que plus de personnes veulent prendre la parole et que nous manquons de temps, je vais possiblement diminuer la longueur du temps de parole, simplement pour que tout le monde ait le temps de poser des questions. Nous verrons cela au fur et à mesure.

Mme Lank est la candidate proposée au poste de bibliothécaire parlementaire.

Avez-vous des commentaires à faire, pour débiter?

Mme Heather P. Lank (candidate proposée au poste de bibliothécaire parlementaire, à titre personnel): Oui.

Je remercie grandement tous les membres du Comité et les coprésidents.

[Traduction]

Je vous remercie beaucoup de m'avoir invitée à comparaître devant vous en tant que candidate au poste de bibliothécaire parlementaire. Je suis honorée d'être ici et du fait que ma candidature soit prise en considération pour ce poste. J'ai l'impression de me préparer pour ce poste depuis 30 ans. Je suis donc très heureuse d'avoir l'occasion de vous parler de mes antécédents et de la façon dont ils m'ont préparée à relever ce défi. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Je suis ravie d'avoir la chance de prendre la relève de Mme L'Heureux qui dirige si habilement la Bibliothèque depuis 2012.

[Français]

Vous constaterez, à la lecture de mon curriculum vitae, que j'ai obtenu une maîtrise et un doctorat en sociologie de l'Université de Toronto, où j'ai acquis une profonde reconnaissance de l'importance de la recherche et de l'analyse de qualité, ainsi que de la valeur des ressources bibliothécaires.

J'ai commencé ma carrière sur la Colline du Parlement à titre de greffière de comité en 1991, où j'ai travaillé en étroite collaboration avec les analystes de la Bibliothèque et fourni un soutien professionnel non partisan à de nombreux comités permanents et spéciaux. J'ai vite compris l'importance du travail de la Bibliothèque.

Après avoir été promue à un poste de gestion en 1997, j'ai travaillé en étroite collaboration avec mes collègues de la Bibliothèque pour m'assurer que les comités recevaient le meilleur soutien possible.

Ce travail auprès des comités m'a permis de bien comprendre ce dont avaient besoin les parlementaires pour être efficaces dans leur travail, et de connaître les nombreux intervenants dans le milieu parlementaire, y compris les témoins, les ministères et les citoyens concernés.

En tant que greffière principale de comité de 1999 à 2015, j'ai dirigé une équipe de greffiers à la procédure et d'autres employés soutenant une vingtaine de comités, tout en travaillant activement sur des dossiers stratégiques et organisationnels, tant au sein de l'Administration du Sénat qu'au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

En 2015, j'ai été nommée greffière principale au Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre. À ce titre, je suis responsable du soutien administratif, procédural et informationnel lors des séances du Sénat, et je conseille le Président du Sénat, tous les autres sénateurs et leur personnel sur les questions de procédure. Je suis également responsable de la production et de la publication des documents officiels du Sénat, y compris les *Journaux du Sénat* et les *Débats du Sénat*, en version numérique et papier, dans les deux langues officielles.

J'ai guidé la direction au cours de la transformation technologique et organisationnelle en développant et en mettant en oeuvre un nouveau système d'information qui soutient les fonctions législatives du Sénat.

La création, la saisie et la gestion de l'information parlementaire sont une partie essentielle de mes responsabilités actuelles. Les compétences requises pour que je sois efficace dans mon travail actuel me serviraient bien, si je devenais la prochaine bibliothécaire parlementaire.

La sensibilisation et l'éducation ont été au coeur de mon travail, tant aux comités que dans les activités de la Chambre. Au cours des 20 dernières années, en collaboration avec les membres de mon équipe, j'ai élaboré et offert des séminaires de formation sur la procédure aux parlementaires et à leur personnel sur divers sujets. J'ai également communiqué avec la Bibliothèque et la Chambre des communes, ainsi qu'avec les agents de relations parlementaires de la fonction publique, pour les inviter à nos séminaires, car j'accorde une grande valeur à l'échange de connaissances, à la collaboration et à l'apprentissage mutuel. J'ai mis au point de nombreux outils éducatifs et de formation, dont plusieurs en collaboration avec la Bibliothèque du Parlement.

Depuis plus de 10 ans, je suis conseillère parlementaire pour l'un des programmes phares de la Bibliothèque: le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne. À ce titre, j'ai travaillé en étroite collaboration avec mes collègues de la Bibliothèque pour élaborer et réaliser la simulation de comités qui conclut ce programme.

● (1205)

J'ai eu la chance de pouvoir transmettre mes connaissances du Parlement à des collègues de partout au pays, à des assemblées législatives étrangères et à de nombreux groupes de tous les âges de passage sur la Colline. Je serais très heureuse de diriger une organisation dont l'éducation et la sensibilisation sont une fonction principale.

[Traduction]

Je crois que mon parcours m'a préparée à occuper ce poste de trois façons bien importantes.

D'abord, je possède une grande connaissance et une profonde compréhension des clients de la Bibliothèque, y compris les parlementaires, les comités et les associations parlementaires. Je comprends que les clients ont des besoins différents et que la Bibliothèque doit faire preuve de souplesse pour combler ces besoins.

Ensuite, je comprends bien l'environnement parlementaire dans toute sa complexité. Je sais où se situe dans cet environnement la Bibliothèque qui doit servir les deux chambres de façon impartiale sous la direction des deux Présidents, eux-mêmes conseillés par votre comité. Je connais les nombreux liens importants que la bibliothécaire parlementaire doit établir et maintenir pour être efficace, notamment avec le directeur parlementaire du budget, le Service de protection parlementaire, Services publics et Approvisionnement Canada et, bien entendu, le Sénat et la Chambre des communes. Au fil de ma carrière, j'ai cherché des façons de collaborer avec de nombreux partenaires sur la Colline parlementaire et hors de celle-ci, et je m'appuierai sur ces relations et poursuivrai mon travail axé sur la collaboration dans mon nouveau poste.

Enfin, en tant que leader et gestionnaire, j'ai eu le privilège de travailler à l'appui du Parlement avec des équipes souples, novatrices et efficaces, et d'en constituer moi-même. Tout au long de ma carrière, j'ai travaillé avec des parlementaires de tous les groupes et partis et à leur service en cherchant toujours à développer des relations basées sur la confiance et à fournir un soutien impartial et professionnel. Je me réjouis à la perspective de travailler avec les membres du Comité et l'ensemble des parlementaires si j'obtiens le poste.

J'ai un immense respect pour la Bibliothèque, son équipe de direction et ses employés, et je suis résolue à continuer de créer des équipes souples, déterminées et professionnelles qui visent l'excellence, des qualités essentielles au succès de la Bibliothèque.

L'organisation devra relever de nombreux défis au cours de l'année à venir et de celles qui suivront. Je pense notamment à la fermeture de l'édifice du Centre et de l'iconique succursale principale de la Bibliothèque, en plus de l'ouverture de nouvelles succursales dans l'édifice de l'Ouest et le Centre de conférences du gouvernement. Le Centre d'accueil des visiteurs ouvrira, et il faudra repenser les visites guidées, puisque les Canadiennes et les Canadiens n'auront plus accès à l'édifice du Centre.

Je sais que Mme L'Heureux et son équipe ont déjà déployé des efforts considérables en prévision de ces changements, et j'ai grand hâte de travailler avec mes collègues de la Bibliothèque pour veiller

à ce que les visiteurs du pays et de partout dans le monde vivent encore une expérience mémorable lorsqu'ils se rendront à la Chambre des communes et au Sénat dans leurs nouveaux édifices.

Bien entendu, le service aux parlementaires demeure au cœur même du mandat de la Bibliothèque, et mon expérience professionnelle m'a bien préparée à diriger l'organisation afin qu'elle réponde à vos besoins et à ceux des comités et des associations parlementaires. J'ai toujours mis les consultations avec les parlementaires au centre de mon travail, par exemple en obtenant une rétroaction régulière des présidents et vice-présidents des comités sur la manière d'améliorer les services, ou en discutant avec les nouveaux parlementaires pour déterminer leurs besoins et leur fournir les renseignements, la formation et les outils nécessaires pour qu'ils remplissent leur rôle avec efficacité. Si on confirme ma nomination comme bibliothécaire parlementaire, c'est avec plaisir que je travaillerai avec vous et les deux Présidents pour m'assurer que les besoins de l'ensemble des parlementaires sont compris et comblés.

Je m'emploierai également en priorité à interagir avec des gens de partout au pays, dans toute leur diversité, pour faire en sorte que la Bibliothèque du Parlement soit mieux connue des plus grands esprits du Canada comme lieu de travail possible. Je sais que la Bibliothèque compte sur des employés exceptionnels complètement dévoués à servir le Parlement, les parlementaires et le public. J'aimerais que les professionnels énergiques et engagés, qu'ils soient bibliothécaires ou spécialistes dans d'autres domaines, sachent que la Bibliothèque du Parlement constitue un lieu de travail dynamique et sain où il est possible de mener une carrière stimulante et valorisante au service du Canada.

Ce serait un réel honneur et un grand privilège de devenir la prochaine bibliothécaire parlementaire, de travailler avec l'équipe de gestion pour diriger tous ces professionnels exceptionnels qui apportent une si grande contribution en appuyant votre travail et celui de notre Parlement.

Je répondrai maintenant avec plaisir à vos questions.

● (1210)

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Merci, madame Lank.

[Français]

Nous allons maintenant commencer la période de questions.

Je vais réduire le temps de parole de chacun, puisque d'autres sénateurs et députés se sont ajoutés. Ainsi, au lieu d'avoir droit aux cinq minutes habituelles, vous disposerez de trois minutes et demie. Nous allons voir comment nous allons nous organiser, dans les limites de cet horaire, pour que vous puissiez tous et toutes avoir la possibilité de poser vos questions.

La première personne à prendre la parole est le sénateur Mercer.

[Traduction]

L'hon. Terry M. Mercer (sénateur, Nouvelle-Écosse (secteur Nord, Halifax), Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Lank, je vous félicite pour votre nomination. Au nom de mes collègues sénateurs, je dois vous dire que vous allez nous manquer au Sénat. Vous allez personnellement me manquer lors de nos réunions quotidiennes de préparation du plumeau que vous présidez avec beaucoup d'efficacité. Je vous en remercie d'ailleurs.

J'ai une question plutôt simple à vous poser. Je me suis montré très critique envers ce comité au cours des dernières années en raison de son inactivité et de son manque d'engagement pour contribuer à la gestion de la Bibliothèque.

Pourriez-vous nous indiquer brièvement comment vous percevez le rôle du Comité à l'appui de votre mandat de bibliothécaire parlementaire?

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup, sénateur Mercer, pour cette question.

Comme vous le savez, d'un point de vue législatif, ce comité a pour rôle de conseiller les Présidents des deux chambres. Il s'agit toutefois d'une formidable tribune qui nous offre la possibilité de vous consulter pour connaître vos besoins en tant que parlementaires et savoir si nous y répondons bien. C'est aussi un outil privilégié me permettant d'explorer avec vous certaines idées que je pourrais avoir.

Je me suis vivement réjoui de voir ce comité être reconstitué récemment. J'ai posé ma candidature pour ce poste en espérant que le Comité soit intéressé à entretenir de tels liens avec moi de telle sorte que je puisse bien vous servir, obtenir de vous les renseignements dont j'ai besoin et en faire bénéficier les deux Présidents. Je tiens vraiment à cette collaboration avec vous.

À mes yeux, ce comité est une tribune exceptionnelle pouvant me permettre de mieux accomplir mon travail et de bien répondre à vos besoins en sachant mieux à quoi m'en tenir.

L'hon. Terry M. Mercer: Merci, madame la présidente.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Monsieur Saroya.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, madame la présidente, et bravo, madame Lank, pour votre nomination.

Quelle est la prochaine étape? Vous êtes la seule candidate proposée. Que nous réserve la suite des choses?

Mme Heather P. Lank: Il vaudrait sans doute mieux demander à quelqu'un d'autre comment les choses vont se dérouler après la réunion d'aujourd'hui.

Comme vous pouvez sans doute vous l'imaginer, je me suis surtout concentrée à bien me préparer pour cette rencontre en espérant pouvoir obtenir le soutien du Comité pour ma candidature. Vous devrez bien sûr ensuite faire rapport de votre décision à la Chambre des communes. Comme le Comité est mixte, vous devriez normalement en faire rapport également au Sénat. Si tout se passe bien, j'espère que ma nomination sera confirmée et que je pourrai entrer en fonction au moment convenu.

• (1215)

M. Bob Saroya: En présumant que votre nomination sera effectivement confirmée aujourd'hui, quel est l'élément qui va vous permettre de vous distinguer? Qu'est-ce que vous apportez d'unique par rapport à ce que nous avons toujours connu? En quoi votre apport va-t-il se distinguer pour améliorer la situation dans les deux chambres?

Mme Heather P. Lank: Je n'oserais jamais affirmer que j'apporte quelque chose qui soit nécessairement unique, bien qu'il soit bien certain que chaque candidat a n'importe quel poste a quelque chose de distinctif à offrir. Chacun se présente avec son bagage personnel bien à lui. Je crois toutefois me distinguer du fait que je comprends bien le fonctionnement du Parlement, que je connais les besoins des parlementaires et que j'ai des bases très solides en matière d'éducation et de sensibilisation.

J'ai 27 ans d'expérience sur la Colline, et je me suis toujours assurée d'établir de bonnes relations aussi bien sur la Colline qu'à

l'extérieur. On peut parler de fondations bien ancrées. Je peux également compter sur un réseau international de gens qui m'ont aidée dans mon rôle actuel. Je vais continuer de miser sur une telle approche de collaboration.

Je crois que je vais apporter avant tout un nouvel enthousiasme. Je ne saurais vous dire à quel point je suis ravie d'être en nomination pour ce poste et d'avoir ainsi la chance de diriger une organisation si déterminante pour l'efficacité de votre travail. J'espère pouvoir partager mon enthousiasme au sujet du Parlement et de la Bibliothèque avec les visiteurs et avec tous les Canadiens. J'ai des idées quant aux moyens à prendre pour rendre vraiment mémorable l'expérience d'une visite au Parlement, et ce, même pendant la fermeture de cet édifice-ci.

À mon sens, il s'agit d'investir dans l'excellence pour rendre cette institution encore plus dynamique et stimulante qu'elle ne l'est déjà.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Merci.

Monsieur Iacono.

[Français]

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Lank, merci d'être venue nous parler un peu de vous aujourd'hui.

Effectivement, il y a de gros changements qui s'en viennent. J'ai plusieurs petites questions et je vais vous les poser en rafale, puis je vous laisserai le temps d'y répondre.

Quelle est votre vision quant à l'avenir de la Bibliothèque du Parlement?

Sur quoi allez-vous faire porter votre attention et vos efforts?

Quels sont les défis actuels et futurs de la Bibliothèque?

Comment les langues officielles seront-elles utilisées à la Bibliothèque, qu'il s'agisse de la documentation, des employés ou du travail en général?

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup de vos questions.

J'ai déjà parlé un peu de ma vision. Je vise l'excellence et je veux continuer à bâtir des équipes innovatrices et flexibles pour soutenir tous les parlementaires. Je veux aussi faire en sorte que les Canadiens, le public et les visiteurs aient accès à cette institution, même lorsque l'édifice du Centre sera fermé.

Quant aux défis, il y en a beaucoup. Malgré les rénovations et tous les changements, il sera extrêmement important de continuer à vous offrir des services de qualité. Vous devez avoir l'assurance que, si vous faites une demande à la Bibliothèque, vous allez recevoir une réponse de qualité dans les délais prescrits afin de disposer des outils nécessaires pour faire votre travail. C'est sûr que c'est un énorme défi, mais je suis certaine que l'équipe a déjà mis en place des choses pour nous préparer à cela. Comme je ne suis pas encore en poste, je vais devoir m'informer là-dessus.

Vous avez également posé une question sur les langues officielles. Comme vous le savez déjà, je viens de l'Administration du Sénat et je travaille chaque jour dans les deux langues officielles. C'est une partie essentielle de toute ma carrière professionnelle. J'ai un profond respect à l'égard de l'utilisation des deux langues dans tous les aspects du travail de la Bibliothèque. Bien sûr, cela ne va pas changer. Quand j'arriverai en poste, c'est quelque chose que je vais continuer de faire.

• (1220)

M. Angelo Iacono: Combien de temps me reste-t-il?

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Il vous reste quelques secondes, mais vous pourrez reprendre la parole lors du deuxième tour.

M. Angelo Iacono: J'ai une dernière remarque à faire rapidement.

Madame Lank, merci beaucoup de vos commentaires. J'aime beaucoup le fait que vous maîtrisiez très bien le français. Je vous souhaite bonne chance.

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Monsieur Lauzon, vous avez la parole.

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci, madame la présidente.

Madame Lank, je vous souhaite la bienvenue.

Je suis très impressionné par votre compétence dans les deux langues officielles. Elle est bien meilleure que la mienne.

[Traduction]

Très peu de Canadiens, seulement 17 % en fait, sont bilingues. Il est vraiment bien de constater que vous êtes aussi à l'aise avec nos deux langues officielles.

J'ai seulement quelques questions à vous poser. Pouvez-vous me dire quel est le budget annuel total de la Bibliothèque du Parlement et combien d'équivalents temps plein vous aurez à gérer?

Pouvez-vous d'abord nous dire si vous avez l'expérience de la gestion de budgets et d'effectifs semblables et ce que vous prévoyez faire une fois entrée en fonction? Comment prévoyez-vous utiliser ce budget et ces ressources humaines?

Mme Heather P. Lank: J'ai pris connaissance de la transcription des délibérations de vos séances précédentes pour obtenir certains de ces renseignements. J'ai aussi consulté les rapports annuels. Si ma mémoire est fidèle, le budget serait d'environ 48 millions de dollars cette année, avec quelque chose comme 330 équivalents temps plein.

Cela dit, et comme vous le comprenez sans doute, tant que je ne serai pas en poste, il m'est impossible de vous fournir une évaluation valable de ce qui pourrait être approprié à l'avenir quant aux priorités à cibler et à la manière dont ces ressources doivent être réparties. Il y a bien des choses qui m'échappent quant au mode actuel d'utilisation de ces ressources. Il faudrait bien évidemment que je consulte mon équipe de même que les parlementaires pour voir si ces ressources sont effectivement employées à bon escient. Convient-il ou non d'apporter des changements? Avons-nous toutes les ressources dont nous avons besoin?

Vous avez sans doute pu voir dans mon curriculum vitae que j'ai déjà été à la tête de directions importantes, bien qu'elles n'avaient certes pas l'envergure de cette institution-ci. J'ai eu tout de même à gérer des budgets se situant entre 2 et 3 millions de dollars et des ressources humaines à hauteur de 30 à 40 équivalents temps plein.

Je crois qu'il importe surtout de mentionner que j'ai eu le grand privilège d'être invitée par le Sénat à jouer un rôle actif dans des dossiers organisationnels et budgétaires qui débordaient nettement de ma sphère de responsabilité au sein de l'institution. On m'a ainsi demandé d'agir à titre de gestionnaire principale du secteur législatif en matière de ressources humaines et financières pendant plusieurs années. J'ai également été greffière du sous-comité de notre comité de régie interne qui était responsable non seulement des budgets des comités et de l'allocation des fonds entre les budgets — des montants atteignant normalement entre 2 et 4 millions de dollars par année — mais aussi du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat. J'ai eu

le privilège d'être la greffière de ce sous-comité et de pouvoir ainsi appuyer le Sénat dans l'établissement de son budget.

Sans vouloir prétendre que je suis une experte des questions financières, c'est tout de même un domaine dans lequel je me sens très à l'aise.

[Français]

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Monsieur Choquette, vous avez la parole.

M. François Choquette (Drummond, NPD): Madame Lank, je vous félicite de votre nomination. Il s'agit d'un poste très important pour nous, les parlementaires, mais également pour tous les citoyens canadiens, qui peuvent, eux aussi, profiter des services de la Bibliothèque du Parlement. Tout le monde n'est peut-être pas au courant, mais ce service s'adresse à tous les Canadiens.

En ce qui a trait à la qualité des langues officielles, je voudrais aussi vous féliciter et vous dire que, pour moi, c'est vraiment très important que vous ayez ce souci de la qualité des deux langues officielles. Il faut que vous soyez une leader à la Bibliothèque, que vous transmettiez ce souci des langues officielles à toute l'équipe et à tous les gens et que vous vous assuriez que les services sont offerts dans les deux langues officielles. C'est déjà le cas présentement, mais il faut maintenir ce souci et cet esprit. Cela me rassure également.

J'aimerais maintenant vous poser une question un peu plus précise. Ce n'est pas un piège, mais une question à laquelle vous pourriez répondre d'une manière générale. Il y a un petit problème présentement en ce qui a trait à la numérisation des questions à inscrire au *Feuilleton*. Présentement, il n'y a pas suffisamment de ressources financières pour que la Bibliothèque puisse effectuer le travail adéquatement. Nous nous dirigeons donc de plus en plus vers l'informatisation de l'information.

Comment allez-vous expliquer à ceux qui fournissent les fonds qu'il est important de pouvoir offrir cette information aux citoyens canadiens, entre autres les réponses aux questions au *Feuilleton*?

• (1225)

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup de la question, monsieur Choquette.

J'ai bien compris que ce sujet intéressait beaucoup ce comité, parce qu'une discussion a eu lieu avec Mme L'Heureux et son équipe. Sauf erreur, je crois que cette question fait l'objet de discussions entre la Chambre des communes et le Bureau du Conseil privé.

Je n'ai pas l'information nécessaire pour me pencher sur les détails. Cependant, je suis très consciente du fait qu'il est important que la Bibliothèque ait les ressources nécessaires pour procéder à la numérisation des documents écrits. C'est un défi important, même si on ne touche pas nécessairement aux réponses, puisqu'il s'agit d'un dossier qui est traité ailleurs.

Un de mes rôles importants serait de bien comprendre les besoins des parlementaires, pour que je puisse obtenir l'appui des Présidents et recevoir les ressources qui permettront de vous soutenir.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Sénateur Duffy, vous avez la parole.

[Traduction]

L'hon. Michael Duffy (sénateur, Île-du-Prince-Édouard (Cavendish), GSI): Merci, madame la présidente.

Madame Lank, tous les sénateurs sont ravis de vous voir vous attaquer à ce nouveau défi. Nos amis de l'autre endroit, comme nous nous plaignons à l'appeler, peuvent être assurés que nous n'aurions pas pu faire un meilleur choix. Il y a tout lieu de féliciter le premier ministre pour la nomination de Mme Lank à titre de candidate à ce poste sélect de bibliothécaire parlementaire. C'est un rôle des plus importants.

J'ai deux brèves questions à vous poser. Il y a d'abord la problématique des droits d'auteur. Je ne m'attends pas à ce que vous puissiez me répondre aujourd'hui, mais je tiens à vous signaler qu'à une époque où l'on voit disparaître les médias traditionnels faute de revenus suffisants, la Bibliothèque du Parlement fait l'objet d'une poursuite judiciaire pour violation des droits d'auteur. Je vous exhorte donc de vous assurer en priorité de voir à ce que la Bibliothèque rectifie le tir à ce chapitre. Nous avons des gens qui produisent des documents protégés par droits d'auteur et qui ne touchent que des miettes en raison de ces violations. J'exhorte donc la Bibliothèque à montrer l'exemple à ce niveau en respectant les droits d'auteur et en protégeant les oeuvres de nos créateurs.

Par ailleurs, et c'est une chose que l'on entend même dans les médias locaux, lorsqu'il est question de la nouvelle bibliothèque de la Ville d'Ottawa, il y en a qui soutiennent que les bibliothèques sont chose du passé. Il n'y a plus personne qui les fréquente. L'Internet a maintenant réponse à tout.

Comment entrevoyez-vous l'avenir de la Bibliothèque du Parlement et des nombreuses activités que vous y tenez au-delà des seuls livres?

Mme Heather P. Lank: Merci, sénateur Duffy.

Pour ce qui est du premier élément que vous soulevez, il est bien certain que je me dois d'être mieux informée au sujet des droits d'auteur et que j'ai pris bonne note de l'importance que je dois accorder à cet aspect.

Quant à votre seconde question, j'ai posé ma candidature pour ce poste notamment parce que je crois que les bibliothèques sont loin d'être chose du passé. J'estime en fait qu'elles sont plus importantes que jamais à une époque où nous croulons sous des masses d'information. Les gens — aussi bien les parlementaires que les autres Canadiens — ont très facilement accès à toute cette information via Google et d'autres outils. Mais comment savoir s'il s'agit d'une information de qualité suffisamment fiable pour être utilisée dans une allocution, une rencontre avec des commettants, un bulletin parlementaire ou quoi que ce soit d'autre? Vous devez alors pouvoir vous adresser à la Bibliothèque pour obtenir de l'information sur un sujet particulier en sachant pertinemment que vous pourrez vous en remettre en toute confiance aux renseignements qui vous seront transmis.

À mes yeux, nous vivons dans un monde où les bibliothèques prennent de plus en plus d'importance. Je veux être bien certaine que lorsque vous avez des interrogations concernant de l'information ou la fiabilité de sources, vous pouvez vous tourner vers nous pour obtenir une confirmation ou nous demander de faire une recherche en sachant que le résultat sera fiable, car il viendra de la Bibliothèque du Parlement.

Non seulement les bibliothèques sont-elles encore bien vivantes, mais je crois qu'elles sont désormais incontournables.

• (1230)

[Français]

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Monsieur Ouellette, vous avez la parole.

M. Robert-Falcon Ouellette (Winnipeg-Centre, Lib.): Merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui, madame Lank. C'est un grand plaisir pour moi. Je tiens à vous féliciter sincèrement pour ce que vous avez accompli dans votre vie et dans le cadre de votre travail. Je suis assuré que vous allez contribuer énormément à l'édification de cette grande institution qu'est la Bibliothèque du Parlement.

Lors de votre présentation, vous avez parlé brièvement de votre intention de faire de la consultation. Par le passé, vous avez consulté les parlementaires. Je vous pose la question suivante en pensant surtout aux nouveaux députés à la Chambre des communes. J'aimerais savoir de quelle façon vous allez consulter les députés et si cela sera suivi d'un rapport ainsi que d'actions concrètes. Je sais que vous êtes nouvelle à ce poste, alors j'aimerais vous faire remarquer que la façon dont on procédait auparavant était peut-être adéquate pour un monde plus porté sur la théorie, mais l'institution est un peu différente, aujourd'hui. Les parlementaires profiteraient grandement du fait de recevoir des informations et des conseils approfondis.

J'aimerais savoir quel type de consultation vous mènerez et comment vous prévoyez le faire. Parfois, on veut mener des consultations, mais les gens n'y participent pas. Si les gens ne savent pas que certains services existent, ils vont utiliser les ressources d'un groupe partisan, plutôt que celles d'un groupe non partisan.

Mme Heather P. Lank: Je vous remercie de la question, monsieur Ouellette.

Comme je n'ai pas encore intégré ce poste, il va falloir que je vérifie s'il y a eu des consultations et, le cas échéant, sur quoi elles ont porté, quels moyens ont été utilisés, et ainsi de suite. Je n'ai pas encore les informations de base.

Cela dit, il me semble qu'il y a plusieurs façons de consulter les gens. Comme sociologue, il m'est souvent arrivé de trouver des moyens d'obtenir des données concernant la population et portant sur une variété de sujets. Je trouve que c'est souvent le contact personnel avec les utilisateurs, par exemple les parlementaires, qui permet d'obtenir la plus grande quantité d'information.

Ce comité existe et est actif, et il pourrait permettre de tenir ces consultations, mais il y a d'autres possibilités. Bien sûr, vous recevez des documents de la Bibliothèque, notamment des analyses. Il va falloir explorer des façons d'obtenir de la rétroaction de la part de nos utilisateurs. C'est là un sujet dont je discuterais avec mon équipe, pour déterminer quelle est la meilleure façon d'obtenir ces informations. Le ferions-nous de façon personnalisée? Joindrions-nous quelque chose à nos documents? Il y a plusieurs autres façons de le faire. C'est un sujet à explorer.

Comme je vous l'ai mentionné dans ma présentation, cette rétroaction, ces contacts et ces consultations sont des aspects fondamentaux de mon mode de gestion. Je vais assurément continuer de les mettre en pratique si ma nomination à ce poste est confirmée.

• (1235)

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Merci.

Sénatrice Eaton, vous avez la parole.

L'hon. Nicole Eaton (sénatrice, Ontario, C): Merci, madame la présidente.

[Traduction]

À titre de vice-présidente du Sénat, je dois dire que ce fut un grand plaisir pour moi de travailler avec Heather. Elle m'a toujours été d'un grand secours avec toute sa patience, son efficacité et sa conscience professionnelle.

Voici les questions que je voudrais vous poser, Heather. On a beaucoup parlé de la nécessité de préserver les langues autochtones, et je me demande si la Bibliothèque a une idée du rôle qu'elle pourrait jouer à cet égard. C'est ma première question.

Je voudrais savoir par ailleurs si la Bibliothèque a un fonds d'acquisition pour les livres canadiens rares.

[Français]

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup, sénatrice Eaton.

[Traduction]

C'est une question vraiment intéressante, et je dois avouer qu'elle ne faisait pas partie de celles que j'ai imaginées dans mon lit à 3 h 30 ce matin alors que j'essayais d'anticiper ce qu'on allait me demander aujourd'hui.

Des députés: Ha, ha!

Mme Heather P. Lank: Je dois vous dire bien franchement que je n'ai pas réfléchi à cette question, mais que je vais assurément le faire. Je ne sais pas quel pourrait être le rôle de la Bibliothèque en la matière, si elle a effectivement un rôle à jouer. Je suis certes bien consciente de l'importance des Autochtones pour notre pays et pour le Parlement, et de la nécessité pour la Bibliothèque d'en tenir compte...

L'hon. Nicole Eaton: Je pensais aux récits oraux, car les Autochtones n'ont pas nécessairement de tradition écrite.

Mme Heather P. Lank: C'est une merveilleuse idée à explorer. Si ma nomination est confirmée, je serais assurément ravie de réfléchir à la question et d'en discuter avec mes collègues pour voir ce que tout le monde en pense. C'est certes matière à réflexion pour moi.

Pour ce qui est de l'acquisition de livres, j'aimerais beaucoup connaître en détail le budget de la Bibliothèque. Je peux vous assurer d'une chose si ma nomination est confirmée. L'une de mes premières priorités sera d'obtenir une mise à jour détaillée au sujet du budget pour savoir à quoi sont affectés les fonds, comment ils sont répartis et suivant quelles justifications. Je pourrai ainsi déterminer s'il nous manque des budgets pour certaines choses et si nous avons des budgets pour des éléments dont nous n'avons pas besoin. Je ne vais pas manquer de m'intéresser à ces questions.

L'hon. Nicole Eaton: Pensez-vous que c'est un élément que l'on devrait retrouver dans ce budget dont vous allez prendre connaissance? La Bibliothèque la plus importante du Canada ne devrait-elle pas avoir un fonds d'acquisition pour les livres canadiens rares et les publications anciennes?

Mme Heather P. Lank: Je pense que c'est une question primordiale qu'il convient de se poser. Je crois, sénatrice, que je souhaiterais d'abord consulter les gens de Bibliothèque et Archives Canada pour déterminer quelle organisation doit prendre en charge les documents de ce type. Nous tenons à nous assurer de faire une utilisation judicieuse des deniers publics en veillant à ne pas faire d'acquisitions inappropriées, mais nous devons aussi faire le nécessaire pour que l'histoire canadienne ne sombre pas dans l'oubli. Je voudrais certes discuter de la question avec mes collègues de Bibliothèque et Archives Canada pour voir ce qu'il en ressortirait.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Madame Dzerowicz.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Merci.

Je veux vous féliciter moi aussi pour votre nomination. Mon tout premier emploi était dans une bibliothèque alors que j'avais 14 ans, ce qui fait que j'ai vraiment les bibliothèques à cœur.

Ma première question concerne la transparence. Notre gouvernement s'efforce notamment d'accroître la transparence en rendant davantage de documents accessibles à la consultation publique de telle sorte que les gens comprennent mieux le travail que nous faisons. D'après ce que j'ai pu comprendre, une étude a été menée en 2014 relativement à la numérisation des documents de la Chambre des communes comme les réponses aux pétitions et aux questions inscrites au *Feuilleton*. Cette brève étude visait à déterminer les moyens à prendre pour que ces documents puissent être consultés sur notre site Web accessible à tous.

Il semblerait que l'on ait convenu à l'issue de cette étude de procéder à la numérisation avant la fin de l'année en cours, soit 2014, mais ce n'est pas ce qui serait arrivé. Il est peut-être un peu difficile pour vous de me répondre, car vous n'êtes pas encore en poste, mais j'aimerais que vous nous indiquiez si vous savez où on en est rendu dans ce dossier.

• (1240)

Mme Heather P. Lank: Tout ce que je sais à ce sujet se résume essentiellement aux témoignages qu'ont présentés au Comité ceux qui s'occupent actuellement de ces dossiers. D'après ce que j'ai compris, des discussions sont en cours entre le Bureau du Conseil privé et la Chambre des communes pour déterminer si des mesures peuvent être prises en vue de faciliter la publication de ces documents.

Chose certaine, c'est un dossier que je souhaite suivre, car je veux vraiment savoir ce qui se passera, mais d'ici à ce que j'en sache davantage, je pense qu'il serait malavisé de ma part de m'en mêler compte tenu des discussions en cours. Nous verrons comment les choses progressent au cours des prochains mois, mais comme vous, je préconise la transparence chaque fois que c'est possible.

L'une des choses que j'ai accomplies dans ma carrière, c'est faire tout ce que je peux pour que les Canadiens aient accès à la documentation, qu'il s'agisse de documents procéduraux, de trousseaux d'information et ainsi de suite. Le recours à la sensibilisation et à la transparence pour inclure les Canadiens dans les activités du Parlement représente une partie importante de ma carrière sur la Colline, et je continuerais sans aucun doute de soutenir la sensibilisation et la transparence à la Bibliothèque.

Mme Julie Dzerowicz: Merci de votre réponse. Je vous en suis reconnaissante, et je pense que c'est très raisonnable de votre part au point où nous en sommes.

Je vous demanderais de revenir au Comité, si vous le pouvez au bon moment. Ou vous pourriez nous faire parvenir un document pour indiquer où les choses en sont une fois les discussions terminées et pour nous dire s'il y a un plan afin d'aller de l'avant. J'aimerais savoir quelle conclusion pourrait en découler, pour que nous ne perdions pas le fil du travail déjà accompli, du travail qui est censé avoir été fait et des discussions en cours. Nous pourrions ainsi trouver un moyen de boucler correctement la boucle, si cela vous va.

Mme Heather P. Lank: Vous pouvez probablement imaginer que, comme je ne suis que candidate et que je n'occupe pas les fonctions, j'hésite encore beaucoup à m'engager à rétablir certaines pratiques, mais je vais sans aucun doute prendre en note les intérêts du Comité.

Merci.

Mme Julie Dzerowicz: Je vous en suis reconnaissante et...

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Merci. Nous allons devoir entamer la deuxième série de questions.

Quand nous avons commencé, j'accordais trois minutes pour que tout le monde puisse poser une question, mais nous allons plutôt vous donner la parole au deuxième tour.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui n'a pas posé de questions au premier tour? Dans la négative, nous allons commencer le deuxième tour.

Allez-y, monsieur Saroya.

M. Bob Saroya: Merci, madame la présidente.

Madame Lank, vous êtes très qualifiée, et les choses se présentent bien. J'avais des questions pour demain, mais je vais quand même vous demander de faire quelques observations si vous le pouvez, ou vous pouvez faire un suivi.

Il n'y a qu'une seule bibliothèque, mais j'ai cru comprendre qu'il y aura un certain nombre d'établissements satellites, c'est-à-dire quatre. Avons-nous assez d'argent pour vous permettre de faire ce que vous devez faire afin d'avoir la meilleure bibliothèque au pays?

Ma deuxième question porte sur la boutique — j'ai travaillé dans le commerce de détail. Il nous arrive d'être à court d'idées lorsque nous voulons offrir quelque chose à quelqu'un, des babioles ou autres, et que les mêmes quelques produits sont offerts. Si nous pouvons élargir la gamme de produits, je serai heureux de donner un coup de main en mettant mon expertise à profit.

Troisièmement, à la dernière séance, nous avons entendu parler des visites 3D de la Bibliothèque. Je ne pense pas que ce soit fait. Quelles sont vos idées à ce sujet et quand pouvons-nous nous attendre à ce que ce soit offert?

Merci.

Mme Heather P. Lank: Pour ce qui est de savoir si nous avons assez d'argent, comme vous pouvez l'imaginer, je ne suis pas en mesure à ce stade-ci de dire ce qu'il en est. Je peux toutefois vous assurer que je prendrai très au sérieux la gestion du budget de la Bibliothèque pour m'assurer que c'est fait très sagement. S'il y a des besoins, je vais sans aucun doute les porter à votre attention et, bien sûr, à l'attention des Présidents. C'est une chose sur laquelle je pourrai revenir une fois que je connaîtrai le budget de manière plus détaillée.

À propos de la boutique, j'ai remarqué que Mme MacLeod, lorsqu'elle a comparu avec Mme L'Heureux à la dernière réunion, a dit avoir engagé un expert en commerce de détail pour vraiment rendre la boutique plus dynamique et pour avoir des idées de nouveaux produits. Elle a parlé d'une hausse importante des ventes. C'est donc manifestement une chose dont les membres de la direction en poste sont bien conscients et qui leur tient à coeur. Je pense que cela va se poursuivre. C'est une partie importante de la Bibliothèque, et il est certainement formidable de pouvoir obtenir différents souvenirs pour des concitoyens ou d'autres visiteurs.

À propos des visites 3D de la Bibliothèque, je sais que Mme L'Heureux a mentionné pendant sa comparution qu'il y a des délais qu'on espère respecter en vue d'offrir certains produits. Il ne fait aucun doute qu'une des premières choses que je demanderais lors

de ma séance d'information, si ma candidature est retenue, c'est l'état d'avancement de ces différents projets, ce qu'ils coûtent et ce que nous devons faire pour tenter de respecter les délais et pour accomplir ces choses. À mon avis, mon rôle consiste à diriger, à inspirer et à faire progresser l'institution. Ces idées paraissent certainement très excitantes, d'autant plus que l'édifice du Centre sera fermé pendant environ 10 ans. Ces visites seront un outil formidable, et j'aimerais vraiment soutenir ces initiatives.

● (1245)

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Merci.

[Français]

Monsieur Iacono, vous avez la parole.

M. Angelo Iacono: Merci, madame la présidente.

Madame Lank, au cours des années où vous avez travaillé sur la Colline, vous avez acquis beaucoup d'expertise en matière de procédure et bien des connaissances dans la préparation et la publication de documents parlementaires. Depuis 1991, vous avez certainement eu recours aux services de la Bibliothèque du Parlement.

Voici une question plus d'actualité à laquelle vous pourrez répondre facilement. Y a-t-il des services actuellement offerts par la Bibliothèque qui doivent être repensés pour qu'ils soient plus adaptés au travail parlementaire d'aujourd'hui et de demain? En fonction de votre expérience de l'utilisation de ces services, quels éléments importants devraient être repensés, selon vous?

Mme Heather P. Lank: Comme nous faisons partie d'une institution innovatrice et flexible, nous sommes toujours dans un processus de réflexion sur la manière que nous faisons notre travail, afin de voir s'il y aurait une meilleure façon de faire les choses.

Le fait de repenser, à titre de nouvelle bibliothécaire, la façon dont la Bibliothèque fournit ses services ne constituerait pas quelque chose de nouveau. Les gens de la Bibliothèque sont toujours en réflexion. Ils ont modifié la façon de fournir de l'information et ils utilisent beaucoup plus la technologie. Il y aura de nouvelles succursales et ils essaieront de mettre en place de nouvelles façons d'avoir accès à l'information. Dans mon nouveau rôle, c'est certain que je vais vouloir me familiariser avec toutes les mesures prévues pour les nouvelles succursales et voir ce qui se fait.

Je vais vouloir obtenir de la rétroaction de la part des parlementaires pour savoir si cela répond à leurs besoins. En effet, ce n'est pas pour moi que cela doit fonctionner, mais pour vous. C'est certain que je vais me renseigner à ce sujet et obtenir de l'information de la part des gens qui utilisent les services de la Bibliothèque. Je sais que les parlementaires travaillent de façon différente. Ils doivent avoir accès aux ressources à partir de leurs bureaux de circonscription, de leurs bureaux sur la Colline et aussi des salles de comité. Certains aiment encore la version papier, tandis que d'autres préfèrent avoir recours à une technologie plus moderne, si je puis dire. Il faut être très conscient de la nécessité d'être innovateur et être capable de modifier nos façons de donner les services.

Au cours de mes 27 années sur la Colline, j'ai quand même vu beaucoup de changements, et il y en a que je ne peux même pas prévoir aujourd'hui. Dans trois ans ou cinq ans, je crois que le monde sera bien différent. Il s'agit simplement de bâtir des équipes agiles et flexibles.

● (1250)

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Merci.

Madame Dzerowicz, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Merci.

Je souligne avec intérêt que la Bibliothèque du Parlement gère les programmes de visites parlementaires ainsi que la boutique. Il y a plus de 20 ans que je me rends sur la Colline pour faire les visites, et chaque fois que je pars, je veux toujours en savoir davantage. Nous avons une riche histoire, et elle suscite toujours grandement mon intérêt.

Je sais qu'il y a un plan stratégique pour les cinq prochaines années. Je ne sais pas s'il prévoit l'examen du contenu des visites en adoptant différents points de vue, mais c'est ce que j'encouragerais.

Pour ce qui est de la boutique, j'aimerais y acheter des présents pour tout le monde. À mon avis, il y a une occasion et un potentiel formidables pour demander à d'excellents artistes canadiens de nous aider à réimaginer certains de ces aspects. Nous pouvons tirer des leçons auprès d'entreprises du secteur privé. Par exemple, Stella McCartney s'est jointe à H&M et a fait des choses fascinantes pendant un an. Nous pourrions faire la même chose avec certains de nos artistes canadiens pour tout simplement innover.

Voulez-vous nous faire part de réflexions sur la boutique touristique du Parlement?

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup de poser la question.

Cet exemple illustre parfaitement pourquoi il est formidable d'avoir ce comité en place. Je peux prendre vos idées, y réfléchir et déterminer avec mon équipe ce que nous pouvons en faire.

À propos de la boutique, je suis certainement ouverte aux idées des membres du public, des parlementaires et ainsi de suite. C'est une excellente idée, et j'en prends bonne note.

Les visites offrent une excellente occasion de vraiment expliquer aux Canadiens et aux visiteurs de partout dans le monde en quoi consiste le Parlement du Canada, notamment le rôle du Sénat et celui de la Chambre. Nous avons vraiment de quoi être fiers, et les visites sont un moyen formidable de transmettre ces connaissances.

Ce n'est qu'une idée à laquelle réfléchir, mais je sais compte tenu de mon expérience au Sénat que l'une des choses les plus significatives pour les visiteurs est d'avoir un contact avec un parlementaire, une vraie personne. Je sais qu'il est formidable d'avoir la technologie 2D et 3D ainsi que la réalité virtuelle, mais la réalité est encore mieux. Existe-t-il un moyen de faire en sorte que les 350 000 Canadiens et visiteurs qui prennent part à une visite puissent passer un moment avec l'un de vous ou l'un de vos collègues afin qu'ils puissent dire de retour chez eux qu'ils ont eu un contact avec un parlementaire qui les représente. L'histoire n'est pas tout; le présent importe également. Je pense qu'il y a toutes sortes de façons de rendre ces visites et la boutique dynamiques, créatives et innovatrices. Je suis impatiente de travailler avec vous ainsi qu'avec tous les parlementaires pour trouver des moyens d'y parvenir.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Avons-nous un autre intervenant pour le deuxième tour?

Nous allons donc entamer le troisième.

Allez-y, monsieur Saroya.

M. Bob Saroya: Merci, madame la présidente.

J'ai deux observations. Il est injuste de poser des questions à venir.

Mes observations s'inspirent du commerce de détail. Quand nous vendons des souvenirs, nous avons des clients satisfaits, ce qui se traduit par plus d'emplois et plus de souvenirs. Ces souvenirs vont

contribuer à la croissance de notre démocratie. Lorsque des enfants ont des souvenirs, ils sont impatients d'avoir 18 ans pour voter. Les ventes ont augmenté de 32 % cette année par rapport à l'année précédente, mais je crois que nous pouvons faire beaucoup mieux.

Deuxièmement, je vous confirme que nous vous appuyons sans réserve et que nous n'allons jamais vous lier les mains. Peu importe ce qui doit être fait, vous pouvez toujours compter sur nous. Merci.

Mme Heather P. Lank: Merci.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Madame Lank, avez-vous des observations en guise de conclusion?

Mme Heather P. Lank: Je vais tout simplement vous remercier sincèrement de m'avoir invitée à comparaître. Je ne peux pas vous dire à quel point c'est un honneur qu'on ait songé à moi pour occuper ce poste. Dans l'éventualité où ma candidature est retenue, je serai heureuse de travailler avec vous au cours des prochaines années. Merci de votre courtoisie et de l'intérêt que vous manifestez. Je ne ménagerai aucun effort pour faire un excellent travail si ma candidature est retenue.

• (1255)

[Français]

Merci beaucoup à tous et à toutes.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Avez-vous une autre question à poser, monsieur Iacono?

Vous avez la parole.

[Traduction]

M. Angelo Iacono: Une fois que vous occuperez vos nouvelles fonctions — nous vous indiquerions le moment —, comment avez-vous l'intention, le cas échéant, de consulter les parlementaires? Avez-vous l'intention de les consulter pour leur indiquer comment vous voulez diriger la Bibliothèque du Parlement? Dans l'affirmative, comment comptez-vous procéder? De plus, comment pourraient-ils tirer parti de vos nouveaux services?

Enfin, comment pouvons-nous nous montrer plus proactifs en vous aidant à rendre cette institution plus conviviale et plus ouverte pour nous?

Mme Heather P. Lank: Chose certaine, pour ce qui est de consulter les parlementaires, comme je l'ai mentionné, je pense que votre comité est sans aucun doute le bon endroit.

D'ici à ce que le personnel de la Bibliothèque m'ait parfaitement renseignée sur ce qui est actuellement fait pour consulter les parlementaires, je ne sais pas si... Je n'ai certainement pas de plan mûrement réfléchi sur la façon de procéder, mais je sais qu'il existe de nombreuses façons de faire ces consultations, des rencontres en personne à un sondage mené auprès de tous les parlementaires pour leur demander s'ils sont satisfaits et ce que nous pouvons améliorer. Nous avons entre autres le Programme des ambassadeurs de la Bibliothèque, dans le cadre duquel des employés de l'institution rencontrent des parlementaires pour se renseigner au sujet des services du Parlement. Est-ce un moyen qui leur permet de recueillir des commentaires sur ce que nous pouvons améliorer?

Nous pourrions collaborer avec les présidents et les vice-présidents des comités et, bien sûr, je communiquerais régulièrement avec les Présidents, qui me donneraient des directives.

Je pense que ce serait une approche multidimensionnelle qui reconnaîtrait que les gens aiment différentes façons de faire part de leurs commentaires et que vous êtes tous très occupés. Vous n'avez pas beaucoup de temps. Est-ce que cela signifie qu'il faut recueillir vos commentaires lorsque vous êtes dans l'une des succursales pour savoir si nous répondons ou non à vos besoins, si vous avez reçu le bon document?

J'examinerais toutes sortes de façons de procéder, mais d'ici à ce que je sache ce qui est fait en ce moment, je ne pense pas être bien placée pour trancher. À ce stade-ci, je ne fais qu'étudier la question, mais je peux vous assurer que les parlementaires seront bien consultés et qu'ils seront au courant des services que nous offrons, et que nous continuerons de les améliorer.

[*Français*]

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Très bien.

Madame Lank, merci beaucoup de votre présentation. Je pense que les gens ont eu l'occasion de vous poser leurs questions.

Nous vous souhaitons bonne chance. Vous devriez entendre parler de nous assez rapidement.

Mme Heather P. Lank: Merci beaucoup.

La coprésidente (L'hon. Lucie Moncion): Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes.

Merci.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>